



# ACTUALITÉS

*lamurienne*

N°2

● ECONOMIE

● COR

● SERVICES

● COMMUNE

● ASSOS & CULTURE

● JEUNESSE

JEUNESSE

## LE CMJ SE RENOUVELLE

Après deux ans d'investissement, le Conseil Municipal des Jeunes va être renouvelé avec de nouvelles élections prévues le 29 mai 2021. Tous les jeunes de Lamure (de 10 à 18 ans) pourront venir voter ce jour-là.

Celles et ceux qui sont motivés pour s'investir dans la vie de la commune et porter la voix de la jeunesse sont invités à s'inscrire à l'aide de documents disponibles sur le site internet ou en mairie.

Informations :

[lamuresurazergues.com](http://lamuresurazergues.com), rubrique vie municipale > conseil municipal des jeunes

ERRATUM : Le numéro de téléphone de Mme Adélaïde Dumas, pédicure-podologue est le suivant : 06 41 13 07 36

COMMUNE

## PROJET DE FICHER INFORMATIQUE

La municipalité envisage de créer un fichier numérique nominatif des habitants de la commune. Ce fichier comportera les noms, adresses mails numéros de téléphone et années de naissance des lamuriens souhaitant figurer dans ce fichier. Constitué dans le respect des normes de la CNIL\* et soucieux de protéger les données personnelles, ce fichier sera protégé et détenu à la mairie. Il pourrait être utilisé, entre autres, pour la diffusion du bulletin municipal.

Il permettrait également d'émettre des alertes ponctuelles (par mail ou par SMS si un numéro de téléphone mobile est disponible) comme,

par exemple, des recommandations de santé, des alertes météo, etc.

L'inscription à ce fichier ne sera possible qu'à la demande expresse de chaque individu qui pourra également en demander le retrait à tout moment sans justification. La municipalité s'engage également à ne pas vendre ou céder tout ou partie de ce fichier et à ne pas l'utiliser à des fins commerciales ou de propagande.

\* La CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

COMMUNE

## BONNE RETRAITE FRANÇOISE !

Après 6 années passées dans nos services, voici venu le temps de la retraite pour Françoise Corcelette. Arrivée à Lamure le 1er Juin 2015, ce fut un agent d'accueil toujours à l'écoute et dévoué pour répondre aux attentes de la population. Toute l'équipe municipale lui souhaite plein de belles choses pour cette nouvelle aventure, qu'elle profite d'un repos bien mérité entourée de ses proches.



ECO

## LES FINANCES DE VOTRE COMMUNE

Lors du Conseil du 04 février 2021, l'ensemble de l'équipe municipale a examiné le compte administratif, qui retrace les réalisations effectives en dépenses et en recettes de l'année écoulée par rapport aux prévisions et autorisations données lors de l'élaboration du budget primitif. Ensuite, le compte de gestion a été voté ; il retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue au compte administratif. Le Conseil a approuvé les deux comptes. Tous deux fournissent des informations essentielles sur l'exécution budgétaire de la collectivité et sur sa situation financière et patrimoniale.

Le compte administratif est établi par le Maire, tandis que le compte de gestion est élaboré par le Trésor Public.

Le solde à la clôture de l'exercice 2020 présente un excédent de fonctionnement de 166 787,02 € et d'investissement de 201 717,77 €. Une partie de cet excédent pourra être utilisée pour les investissements futurs de la commune. Les différents projets prévisionnels de la commune ont été présentés lors de ce même Conseil mais le vote sera effectué ultérieurement. Monsieur le Maire vous a présenté certains d'entre eux lors de ses vœux en ligne : des travaux sont notamment à prévoir sur certains bâtiments (école, gendarmerie, salle pluraliste) et l'aménagement d'un espace de jeux/de vie et d'activités physiques est en cours de réflexion. Nous vous rappelons aussi que les comptes rendus des conseils municipaux sont à retrouver sur notre site internet.

COR

## LE COWORKING KESAKO ?

Dans le cadre du développement des activités sur la commune, la COR a mis en place depuis 2019, un dispositif d'appui aux entreprises locales au développement et à la création sur notre territoire.

C'est le coworking ou « espace de travail partagé ». Cet espace accueille des auto-entrepreneurs, des porteurs de projet, travailleurs indépendants. Il permet d'avoir un lieu de rencontre propice au travail et aux échanges en mettant à disposition sur réservation des bureaux, des salles de réunions, ainsi qu'un accès à un réseau sécurisé et à des équipements tels que photocopieurs et télé-projecteurs. Il est possible d'utiliser l'espace de travail partagé ponctuellement ou avec un abonnement mensuel. La circulation entre les locaux se fait grâce à un badge personnalisé. De nombreux entrepreneurs ont déjà pu en bénéficier.

**Rencontre avec Guillaume Lecanu, un des créateurs de l'entreprise Koban (création de logiciels de facturation et marketing) basée maintenant à l'Arbresle.**

### Pourquoi avez-vous eu besoin du coworking ?

Au moment de la création de Koban, nous travaillions de notre domicile et, avec l'évolution et la nécessité d'embauche de salariés, nous avons eu besoin de locaux pour permettre aux personnes de se réunir. L'espace de travail partagé proposé alors par la communauté de commune et La Cor-dée nous a été très utile.

### Comment avez-vous pu utiliser cet espace ?

Nous l'avons utilisé de manière évolutive en proposant à nos premiers collaborateurs un espace de travail et de réunion qui a pu s'agrandir en fonction du nombre de personnes grâce aux différentes tailles des salles proposées.

### Quels sont les avantages d'un tel système de fonctionnement ?

Pour l'entrepreneur indépendant isolé chez lui, cet espace permet de travailler dans une ambiance plus conviviale avec des contacts sociaux. Il est également possible de partager ses expériences et de développer son réseau. Avec la crise sanitaire et le développement du télétravail, cet espace permet aussi d'avoir un lieu près de son domicile plus adapté aux conditions de travail de bureau et avec une bonne connexion internet.

Il est important de signaler qu'en ce moment l'espace coworking ouvre ses portes aux étudiants isolés qui souhaitent sortir de chez eux tout en restant dans un cadre de travail agréable et adapté.

Les lieux seront mis à leur disposition gratuitement sur présentation de leur carte d'étudiant.

### Contact Coworking Lamure

Tel : 04.74.03.13.26

Mail : [labobine.lamure@c-or.fr](mailto:labobine.lamure@c-or.fr)



COMMUNE

## DES NOUVELLES DU QUARTIER MÉTISSEUR

La Quartier Métisseur, lieu de vie et de rencontres, continue son évolution malgré des projets très limités pour cette première moitié de l'année 2021.

En effet, La situation sanitaire a empêché l'accueil du projet commun avec la COR, HVA culture et VHB : le Musée de Germaine s'est tenu sur d'autres sites plus adaptés. Les organisateurs espèrent que la seconde partie du programme puisse avoir lieu en septembre 2021. D'autres projets musicaux seront certainement prévus pour cet été. En attendant, le succès de l'épicerie éphémère a permis sa pérennisation avec, comme but le développement de la vente de produits types « vins natures », de l'épicerie fine ainsi que des articles culturels produits par des artistes locaux (livres, musiques, reproductions,...).

Cette épicerie fonctionne en mode participatif (gestion de la vente par les « producteurs » en plus des bénévoles du QM).

Une commission de vente, proportionnelle à l'investissement de chacun sera demandée aux personnes personnes désireuses de vendre leurs productions, permettant ainsi de moderniser les systèmes d'encaissement et de rénover le local. L'épicerie est ouverte les lundis de 16h à 18h (horaires du marché) et les samedis de 9h à 13h et de 15h à 17h. L'association a dit aurevoir à Alex Modeste (artisan bijoutier) et Eléonore Ampuy (graphiste) partis vers d'autres horizons. Leurs locaux sont à présent occupés par Camille Stimbre (néo-lamurien, violoniste membre du groupe Bargainatt) et Adrien Alrivie (photographe et graveur originaire du Bois d'Oingt).



L'évolution de la rénovation suit son cours. Après la création de l'espace brasserie, les travaux ont bien avancé du côté du café associatif qui a été modifié pour limiter l'impact acoustique suite aux conseils d'un professionnel. La cuisine est à présent fonctionnelle. On note également l'avancement de l'espace sanitaire et la rampe d'accès PMR. L'association et les bénévoles du quartier, toujours motivés, continuent à trouver des solutions pour faire vivre cet endroit qui apporte de la vie à notre village.

COR

## EVOLUTION DES AIDES DE LA COR POUR LES TRAVAUX D'ISOLATION DE L'HABITAT

La rénovation énergétique de l'habitat reste un secteur prioritaire dans l'atteinte des objectifs communs de TEPos et de la COR. Depuis 2017, les aides de la COR sont calculées sur la base d'une grille évolutive appelée « ECOPASS ». Ces aides prennent en compte divers paramètres comme la performance énergétique, le niveau de rénovation du logement, l'emploi de matériaux bio-sourcés, etc. Aujourd'hui, dans un contexte d'évolution régulière des aides nationales en faveur de la rénovation de l'habitat, la COR a modifié les règlements d'attribution des aides à l'habitat applicables à compter du 1er janvier 2021.

Les nouveaux règlements prennent en compte les évolutions majeures suivantes :

- Evolutions dues à la connaissance affinée du territoire
    - Institution d'un taux maximum d'aides en fonction du type de travaux et de public
    - Mise en place d'un délai de carence de 2 ans entre deux dépôts de demande de subventions par tènement pour les propriétaires occupants et par projet pour les propriétaires bailleurs,
    - Suppression des primes « patrimoine » et « revitalisation » sauf dans le cadre de l'OPAH-RU de Tarare. En effet, ces aides, mises en place sur la base de l'étude pré-opérationnelle de Tarare, ne permettent pas aux autres communes de bénéficier d'un effet levier assez important pour être maintenues.
  - Evolutions dues au contexte national
    - Maintien des niveaux de primes de la COR pour la rénovation des façades, auxquelles viendra s'ajouter la prime expérimentale de l'Anah jusqu'en décembre 2023,
    - Evolution du nombre de points attribués par poste de travaux afin d'assurer une meilleure complémentarité avec les aides nationales.
- Pour davantage d'informations, la COR a mis en place un numéro de téléphone dédié : 04 74 05 51 13 (service gratuit) : conseils techniques personnalisés, visite à domicile, aide financière, appui administratif au montage du dossier, etc.

La COR organise également des permanences sur tout le territoire (à Lamure, les permanences sont prévues le 1er jeudi de chaque mois).

Détail des dates disponible sur le site [www.ouestrhodanien.fr](http://www.ouestrhodanien.fr)

**Anah** : Agence nationale de l'habitat, partenaire des collectivités territoriales, accorde des aides financières pour travaux sous conditions à des propriétaires occupants, bailleurs et copropriétés en difficulté.

**TEPos** : Territoire à énergie Positive, a pour objectif réduire les besoins d'énergie d'un territoire tout en développant les énergies renouvelables locales.

ECO

## UNE NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉS POUR LA COMMUNE

Aménagée par la COR après achat en 2018, la zone d'activités de la gare a rencontré un vif succès puisque les trois lots qui la composent ont trouvé preneur. Ils seront bientôt occupés par des entreprises locales.

Voici celles qui devraient emménager prochainement sur la zone :



Actuellement dans la rue centrale de notre village, Mr. Vandamme, gérant de la société AZEDTHERM envisage de déménager dans les prochains mois sur la nouvelle Z.A de la gare. Avant-gardiste, il s'est spécialisé dans l'installation de pompes à chaleur permettant aujourd'hui de faire des économies de chauffage, non négligeables. Il reste cependant fidèle aux chauffages traditionnels (fuel, bois, granulé et gaz) ainsi qu'à la plomberie, pour lesquels il assure les services d'installations et de maintenances.

Tél. : 04 74 60 13 83

Mail : [contact@azedtherm.com](mailto:contact@azedtherm.com)



Basée au lieu-dit Nuizière à Grandris, l'entreprise SOLMARK devrait, elle aussi, intégrer prochainement la Z.A de la gare. Mr. Daniel Corgier, son gérant, pense pouvoir déménager au plus tard courant septembre 2021. Cette entreprise est spécialisée dans le marquage au sol industriel, routier et marquages spéciaux comme les gymnases, écoles, parkings, etc..

Renseignements sur :

[www.solmark-lyon.com](http://www.solmark-lyon.com)

Tél. : 04 74 60 12 80 // 06 10 55 15 56

Mail : [danielcorgier@sfr.fr](mailto:danielcorgier@sfr.fr)



Situé depuis 4 ans dans un local à Saint-Nizier d'Azergues au lieu-dit Le Gravier, l'entreprise BASM gérée par Laurent Granger a fait construire un atelier pour s'installer dans la Z.A de la Gare. Son bâtiment étant terminé, BASM sera la première entreprise à venir intégrer la zone. La société BASM est spécialisée dans le dépannage, la réparation, la pièce détachée, la vente de matériel agricole et viticole.

Equipée d'un matériel de soudure et d'usinage important, elle peut aussi réaliser de multiples travaux de transformation de matériel et mécano-soudure sur mesure.

Tél. : 06 77 19 89 56

Mail :

[basm.grangerlaurent@gmail.com](mailto:basm.grangerlaurent@gmail.com)

ASSOC. &amp; CULTURE

## EN ROUTE POUR L'ENDURO 2021 !

Fondée en 1966, l'association du Moto-Club de la Croix-Borsat fait rayonner le village de Lamure-sur-Azergues à travers différentes disciplines de sports mécaniques :

moto-cross, side-car cross, courses de quad et une épreuve qu'on ne présente plus, la Montée Impossible. Toujours en quête de renouvellement, le bureau de cette association s'est lancé un nouveau défi il y a 2 ans maintenant avec l'organisation d'un enduro.

Cette compétition motocycliste se pratique en terrain naturel, sur différents types de chemins. Elle est rythmée par des épreuves spéciales devant être parcourues en un minimum de temps sur des terrains accidentés, ainsi que par des parcours de liaison, destinés à relier les épreuves spéciales en un temps imparti marqué par des pénalités. Le classement final s'effectue par la somme des temps réalisés lors des épreuves spéciales avec la prise en compte des pénalités éventuelles.



Comme bon nombre d'associations lamuriennes en 2020, le Moto Club de la Croix-Borsat a connu une année précédente un peu moins riche en événements mais ne s'est pas endormi pour autant.

L'association est donc activement en préparation de cette prochaine journée sportive qui devrait se dérouler le 26 juillet prochain.

Une nouvelle occasion de valoriser notre commune et sa région !

Pour plus d'informations : [www.motoclub-croixborsat.com](http://www.motoclub-croixborsat.com)



@Motoclubdelacroixborsat



@mc.croix.borsat



@MotoClubdeLaCroixBorsat

ASSOC. &amp; CULTURE

FÊTE DE LA FORÊT  
ET DU BOIS

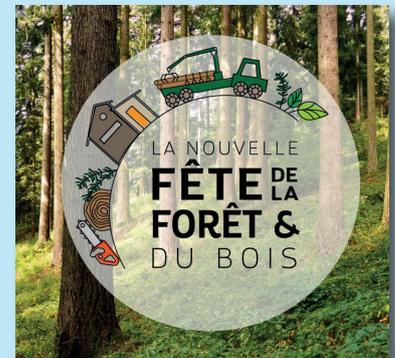
L'équipe de Fibois 69 organise avec l'Association Rhodanienne Des Entreprises Forestières et des associations d'habitants, un nouvel événement pour valoriser la filière forêt-bois les 10 et 11 juillet 2021 au Col de la Casse-Froide.

Cette Fête de la Forêt et du Bois a pour objectif de présenter au grand public la forêt, sa richesse pour le territoire, ses métiers, l'économie du bois et les produits de cette filière.

Un grand nombre de visiteurs est attendu pour participer à ces journées rythmées par différents ateliers :

- Grand prix de Bûcheronnage
- Initiations à la gestion forestière
- Démonstrations de matériels
- Découvertes et visites guidées des engins forestiers
- Démonstrations constructions bois
- Ateliers bricolages enfants
- Espace Bois-habitat

Rendez-vous les 10 & 11 juillet 2021 !



## PETIT POÈME D'UN AUTOCHTONE QUI RELÈVE ET VANTE LE COÛLEUR DE VOTRE DANS NOTRE COMMUNE ET SON ENVIRONNEMENT

## Mon Village

Une offrande en nature dans un hêtre de bois  
Blanc dans sa vallée, ombré par les forêts  
Il est comme un bouquet, orné par les romans.  
Ce village est le mien, et s'appelle LAMURE

Il est encore orné, par les heures du clocher,  
Ces repères journaliers qu'ont connus nos aïeux  
Mazères et Angélias rejoignent dans les champs,  
C'est la heure des prières, des poèmes d'oiseaux

L'Azergues le trace en ruisseau en douceur,  
Son eau est transparente et pleine des lamures  
Des truites folâtres en danses telles dorées,  
En passant sur les ponts on peut les contempler.

Ne passez pas son année où l'on se souvient encore  
Avec tous ses ouvrages qu'en font le décor,  
Le temps des années folles, des fous au charbon,  
C'est alors leur folie sous au-dessus des nuages.

À deux pas du village le bonde ferronnière  
Est une curiosité aujourd'hui centenaire,  
Ne s'adapte en terrain, traversent les montagnes,  
Mlle de plus joliment à travers la campagne.

On peut aussi tracer, graver dans la forêt,  
C'est là où les arbres, gardés et bûches,  
Métier les nouvelles et ramasser des mânes,  
Parcourir les chemins, profiter de l'air pur.

L'été des la nuit on se vante de la lune,  
Le soleil se réjouit en rayons dispersés,  
Alors de se réjouir, que la merne perfumée,  
Musique de la terre, comme pour l'annonce.

C'est pourquoi aujourd'hui j'en ai fait un poème,  
Pour vous faire partager les raisons qui m'inspirent,  
À venir son idée et toute sa gratitude,  
Lois de la pollution et des déceptions.

Brun d'herbe

## INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Lamure-sur-Azergues  
Place de la mairie  
69870 Lamure-sur-Azergues  
04 74 03 02 71  
[mairie@lamuresurazergues.com](mailto:mairie@lamuresurazergues.com)

## Accueil du public

Du mardi au vendredi :  
14 h 00 – 16 h 00  
Samedi : 9 h 00 – 12 h 00

Imprimé sur du papier recyclé par  
Saint-Rigaud Editions - Propières